

Le rôle des industriels dans la mise en œuvre de la directive-cadre sur l'eau



Christian LECUSSAN
Président

17 octobre 2023

La FENARIVE : un réseau français multi-secteurs



TOTAL



BOREALIS



ufip
UNION FRANÇAISE
DES INDUSTRIES PÉTROLIERES

FRANCE
CHIMIE

CRÉER
RÉVÉLER
PARTAGER



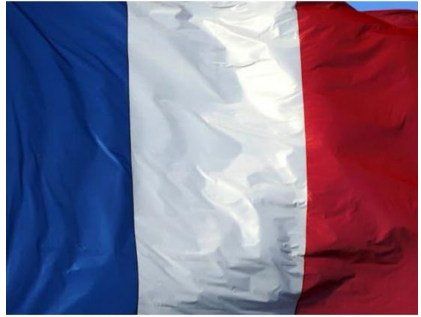
UIMM
LA FABRIQUE
DE L'AVENIR



17 octobre 2023

Association des Utilisateurs d'Eau du Bassin de la
Somme **AUEBS ENVIRONNEMENT** BOB Valence

La DCE: une nouvelle approche



Depuis 1810 et le décret impérial, la réglementation française est basée sur deux principes:

- que faites vous? → OBLIGATION DE DECLARATION

- voilà ce que vous devez faire → NORMES ET MOYENS



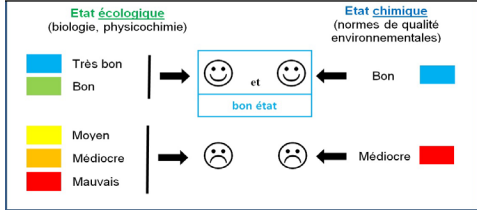
➤ Fixe des objectifs, une méthodologie, un cadre général (le bon état)

➤ Les acteurs choisissent les moyens



Par quel bout commencer ?

Quelques questions que se sont posées les industriels :



Le bon état c'est quoi ?

L'eau dans laquelle je rejette mes effluents, de quelle qualité est-elle ?



Quel est l'impact de mon rejet ?

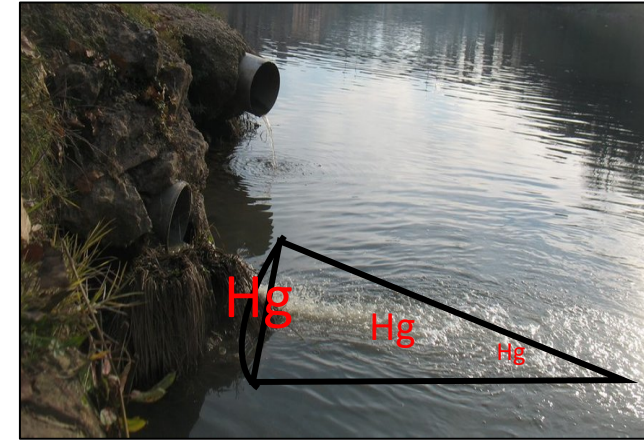
Par quoi je commence ?



Tout est toxique, Rien n'est toxique, ce n'est qu'une question de dose

4 ?  2 ? travaillées dès le début de la mise en œuvre de la DCE

Quel est l'impact de mon rejet ? 

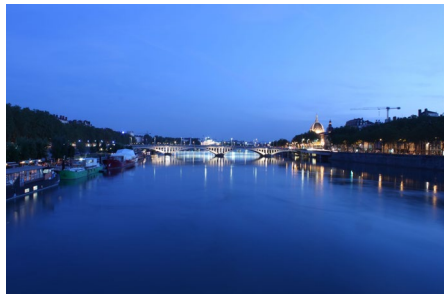


Cône de dilution

Par quoi je commence ?

Recherche Substances Dangereuses dans l'Eau

La résistance aux changements



Concentration des rejets \neq



INTEGRATION PARTIELLE

Suppression des émissions = REJET 0 ?  24 AOUT 2017



Moyens vs Résultats



L'Ecueil est toujours là



Merci de votre attention



Christian LECUSSAN
Président

17 octobre 2023